

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA
JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 3 avril 1884

QUESTIONS DU JOUR

Le bruit court que l'honorable juge Taschereau, de la cour Suprême, en ce moment aux Bermudes, aurait offert sa démission, et que M. Bossé serait appelé à le remplacer. On dit aussi que sir Leonard Tilley, qui souffre beaucoup de la diabète, aurait exprimé son intention de donner sa démission comme ministre des Finances, et que M. Thomas White, de la Gazette de Montréal serait appelé à le remplacer.

La poursuite de la compagnie Canadian Shipping contre le Free Press d'Ottawa s'est terminée par l'acquiescement de ce dernier. Il a été prouvé au cours du procès que les passagers d'entrepont à bord du steamer Nipigon étaient loin d'avoir tout le confort nécessaire. L'honorable juge Papineau s'est prononcé en faveur de la liberté pour la presse. Il a prétendu qu'on devait lui laisser latitude pour dénoncer ce qui était contre l'intérêt public en général. La division du jury était de neuf en faveur du Free Press et trois en faveur de la compagnie.

On mentionne déjà plusieurs noms comme futurs candidats à Mégantic, pour remplacer M. Fréchette, dont l'appel en cour Suprême a été rejeté. L'honorable M. Joly sera peut-être le candidat libéral, et M. François Langelier le remplacerait à Lotbinière dans la législature provinciale. Nous avons entendu mentionner le nom de M. Irvine comme candidat conservateur. Nous ne savons pas jusqu'à quel point cette nouvelle est vraie, ni ce que le parti conservateur consulté au sujet de cette candidature dira, car M. Irvine est loin d'avoir été un ami fidèle, croyons-nous, de notre parti dans le passé. Il serait facile de trouver dans le comté de Mégantic un candidat franchement conservateur et assez populaire pour mener le parti à la victoire. L'exemple de M. Fréchette est là pour le prouver.

LA QUESTION CHINOISE

La Chambre a discuté de nouveau la question chinoise à la séance d'hier. Les Colomblins, naturellement, sont en faveur de l'expulsion totale des Chinois de la Colombie. Ils apportent plusieurs raisons pour appuyer leur demande. Les Chinois, disent-ils, travaillent à des prix tellement bas qu'ils empêchent les habitants du pays d'avoir de l'ouvrage. Ils sont de plus d'une immoralité révoltante, et, après avoir vécu quelques années et gagné un petit pécule dans le Canada, ils s'en retournent dans leur pays sans profit pour nous. Les Colomblins prétendent que l'invasion chinoise est pire qu'une peste pour eux. Ils demandent qu'on leur envoie des Irlandais, des Canadiens, des Écossais, enfin toute autre immigration qui plaira au gouvernement de leur envoyer, parce que ces gens-là s'établiraient dans le pays; mais qu'on les délivre des Chinois. L'appel des Colomblins à la Chambre des communes sur ce sujet a été très tou-

chant. Il paraît que depuis deux ans, les navires ont débarqué dans la Colombie plus de 12,000 Chinois. Sir John A. Macdonald a résumé la discussion à laquelle avaient pris part plusieurs députés. Il a admis les raisons invoquées par la Colombie, mais il s'est demandé et il a demandé à la Chambre s'il serait sage et prudent dans les circonstances actuelles, de décréter l'expulsion complète des Chinois de la Colombie anglaise.

Il faudrait d'abord connaître exactement la position de l'Angleterre dans ses traités avec la Chine, et ne faire aucune législation qui viendrait en contradiction avec ces traités. Il y a en outre à sauvegarder des questions d'intérêt plus immédiat pour le Canada. Nous avons construit le chemin de fer du Pacifique en vue d'obtenir le commerce de la Chine, et il est probable qu'avant longtemps une ligne de steamers sera établie entre Hong Kong et la Colombie. L'expulsion des Chinois de la Colombie aurait peut-être pour effet de faire manquer complètement le projet et faire un grand tort au commerce que le Canada attend pour le futur de ce côté-là.

La construction du Pacifique dans la Colombie n'est pas encore terminée et il est probable que les contrats n'auraient pu être accordés à des conditions aussi favorables si les entrepreneurs n'avaient eu en vue de se servir des Chinois pour faire construire le chemin.

Sir John a terminé son discours en disant qu'une commission spéciale s'occuperait pendant la vacance à rechercher quels seront les meilleurs moyens à prendre pour donner satisfaction aux Colomblins et ne pas nuire aux intérêts généraux du Canada.

En conséquence la proposition d'expulsion de M. Shakespeare n'a pas été adoptée dans son intégrité.

L'ADRESSE DE CONDOLÉANCE

Voici l'adresse qui a été adoptée par le Sénat, hier, et par la chambre des communes aujourd'hui, au sujet de la mort du prince Leopold.

A Sa Très Excellente Majesté la Reine :

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,
Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté, en renouvelant l'assurance de notre attachement à la personne et au gouvernement de Votre Majesté.

La nouvelle du malheur qu'Elle vient encore d'éprouver, par la mort prématurée et soudaine de Son Altesse Royale le duc d'Albany, a touché jusqu'au fond du cœur les sujets de Votre Majesté dans cette partie de son Empire. En leur nom comme au nôtre, nous vous offrons humblement l'expression de notre respectueuse et vive sympathie.

Votre illustre fils avait passé quelque temps en Canada, pendant la résidence dans ce pays du marquis de Lorne et de Son Altesse Royale la princesse Louise. Notre attention avait été par là naturellement attirée sur la haute position que, si jeune encore, il avait conquise dans le monde des lettres et des sciences et nous comptions avec confiance et espoir, voir s'accroître l'utilité d'une carrière commencée avec tant de distinction.

Les afflictions de Votre Majesté ont été en vérité nombreuses et cruelles; l'intérêt qu'Elle a si souvent et gracieusement pris aux infortunes de ses sujets des classes humbles comme des classes élevées, rend plus intense le sentiment qui nous fait compatir à ses propres malheurs. Les douleurs de Votre Majesté, nous le disons avec le res-

pect de sujets dévoués, sont aussi les nôtres.
Nous prions le Dieu de consolation de reconforter Votre Majesté et de Vous conserver longtemps à l'affection de Votre peuple.

ECHOS DU PARLEMENT

Il n'est pas probable que le bill concernant les manufactures soit passé pendant la présente session.

En réponse à M. Blake, sir John a de nouveau déclaré que les résolutions concernant les octrois pour chemins de fer seraient soumises à la chambre cette semaine.

Sir John donne avis que la chambre siégera samedi prochain. Le bruit court, cependant, et paraît se confirmer, que la session ne pourra pas se terminer avant le 25 avril.

Le sénat a adopté, hier, une adresse de condoléance à sa majesté la Reine Victoria, à l'occasion de la mort du prince Leopold. Cette adresse a été adoptée cette après-midi par la Chambre des Communes.

En réponse à M. Desjardins, sir Charles Tupper dit que lors qu'il sera évident que la sûreté publique demandera de forcer les compagnies de chemin de fer de faire disparaître les passages à niveau traversant les chemins ou les rues conduisant aux grands centres de population, dans leurs environs ou dans leurs limites, le gouvernement sera disposé à apporter un amendement à l'acte des chemins de fer en ce sens.

M. Davies a présenté une série de résolutions concernant le droit qu'a la province de l'île du Prince-Edouard de recevoir, pour les privilèges concédés aux Américains par cette province avant son entrée dans la Confédération, une part raisonnable de l'indemnité payée à la Grande-Bretagne et proportionnée à la somme accordée pour les privilèges concédés par la Confédération telle que constituée à l'époque de la ratification du Traité de Washington.

Il s'en est suivi un débat auquel ont pris part tous les députés de l'île du Prince-Edouard. Le débat a été ajourné.

L'augmentation de salaire accordée aux sténographes des Communes a produit une demande du même genre de la part des deux sténographes du Sénat, MM. Holland. Ceux-ci reçoivent actuellement, par contrat, \$4,500 pour leur travail et la publication à leurs frais de 700 exemplaires des Débats pendant la session et de 500 volumes reliés pour distribution après la session. De sorte qu'il ne leur reste, paraît-il, qu'un salaire de \$1000 pour leur peine. Ils demandent aujourd'hui qu'à l'avenir leur position soit rendue permanente et que le Sénat leur accorde \$8,000 pour le même travail et publication, ou, si le Sénat veut leur enlever l'obligation de fournir l'impression, le papier et la reliure, ils consentiront à dédire \$2,000, de sorte qu'il leur restera chacun \$3,000 pour leur travail de sténographie et transcription de leurs notes. Nul doute que quantité de bons sténographes au Canada et aux États-Unis se contenteraient de moins que cela pour le même ouvrage.

B. G. Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.
Changement de programme toutes les semaines.
REPRÉSENTATION :
Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS
Le soir à 8 heures.
Admission, 10 C. nts.
Sièges réservés, 10 Cts. extra.
30 nov.

ARROSAGE DES RUES

Le comité de l'aqueduc a recommandé au Conseil d'adopter les arrangements pour l'année courante.
1. Que le prix payé pour l'arrosage des rues n'excède pas la somme de cinq cents par pied de front.
2. Que les rues suivantes seront définies par règlement municipal comme étant les rues et sections sur lesquelles l'arrosage se fera, à moins que la majorité des contribuables ne présentent à l'encontre des pétitions au greffier de la cité, d'ici au Mardi 15 Avril 1884.
Rue Wellington—Du pont Dufferin à la rue Commissionner.
Rue Queen West—de la rue Wellington à la rue Broad.
Rue Duke—de la rue Queen à la rue Bridge.
Rue Broad—de l'Aqueduc au pont suspendu.
Rue Middle—de la rue Bridge à la rue River.
Rue Sparks—du pont des Sapeurs à la rue Lyon.
Rue Maria—de la rue Elgin à la rue Bank.
Rue Elgin—de la rue Wellington à la rue Lisgar.
Rue Metcalfe—de la rue Wellington à la rue Maria.
Rue O'Connor—de la rue Wellington à la rue Maria.
Rue Bank—de la rue Victoria à la rue Maria.
Rue Lyon—de la rue Wellington à la rue Albert.
Rue Albert—de la rue Bay à la rue Concession.
Rue Rideau—du Canal Rideau à la rue King.
Rue Mosgrove—de la rue Rideau à la rue George.
Rue George—de la rue Sussex à la rue William.
Rue Cumberland—de la rue Rideau à la rue York.
Rue Sussex—de la rue Rideau à la rue Dalhousie.
Rue York—de la rue Sussex à la rue Dalhousie.
Rue Nicholas—de la rue Rideau au lot No. 6, côté Est, Sud de la rue Waller.
Rue Daly—de la rue Nicholas à la rue Cobourg.
Rue Théodore—du Canal Rideau à la rue Waller.
Au cas où il serait nécessaire de faire arroser une plus grande étendue que celle indiquée ci-haut, une pétition signée par la majorité des contribuables de la partie qui désire obtenir l'arrosage, devra être présentée au greffier de la cité avant le 15 Avril à midi, demandant que l'arrosage soit fait, vu qu'aucun arrosage ne sera fait cette année, à moins que des pétitions pour ou à l'encontre ne soit présentées.
Par ordre du comité de l'Aqueduc.
ROBERT SURTEES,
Ingénieur de la cité.
Ottawa, 21 Mars 1884 6 ins-2 f. s.

VOITURES POUR ENFANTS

Cages pour Oiseaux
E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET EL PADRE
MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

AVIS aux PROPRIÉTAIRES

BUVEITES ET MAGASINS DE LIQUEURS.
Toutes personnes désirant obtenir une licence de buvette ou de magasin en conformité de l'acte des licences d'Ontario, pour l'année commençant le 1er Janvier prochain, sont par le présent averties que telles demandes doivent être présentées à l'inspecteur d'ici au 1er Avril prochain.
Des formulaires de requêtes peuvent être obtenues en s'adressant chez l'inspecteur à son bureau, Hôtel de ville. Heures de bureaux : de dix heures du matin jusqu'à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi.
JOHN O'REILLY,
Inspecteur des licences.
Ottawa, 17 mars, 1884. 2 s. 3 déc. 1 jan.

ROBES DE BUFFLES !

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.
Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.
Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.
J. B. TACKBERRY,
Encanteur.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRAYTON,
Entrepreneur Meublier, Menuisier,
No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.
M. GRAYTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.
Construction et réparation de Maisons
Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.
Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à
DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.
1er Oct. 1883

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'en vertu de l'article 34, du chapitre 107, des Statuts Révisés d'Ontario, tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre la succession de feu J. Fabien Gingras, en son vivant du village d'Archville, dans le comté de Carleton, Traducteur français à la Chambre des Communes, de dédée, ou vers le sixième jour de Février, A. D., 1884, devront transmettre à M. A. Gobeil du ministère des Travaux publics à Ottawa, le ou avant le quinzième jour d'avril prochain, un état indiquant leurs noms et adresses, avec le détail complet et la preuve de leurs réclamations, et que après le dit quinzième jour d'avril prochain, les exécuteurs soussignés procéderont à l'administration de la succession du dit feu J. Fabien Gingras, et à en distribuer l'actif à ceux qui y ont droit en ne prenant en considération que les réclamations dont ils auront alors reçu avis, et que les dits exécuteurs ne seront pas responsables pour le tout ou partie de l'actif de la dite succession envers aucune personne qui ne leur auront pas donné avis de leurs réclamations lors de la dite distribution.
Daté à Ottawa, ce 15 mars, A. D., 1884
PHILOMÈNE GINGRAS,
T. G. COURSOLES,
A. GOBEL.
Exécuteurs testamentaires de feu J. F. Gingras. 4 ins 1 fs

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des
MEILLEURES FABRIQUES
et aux conditions les plus avantageuses, comprenant pour usage de vestique, Royal, Wilson, Sewing, West, Wanser, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.
(Machines à Coudre pour fabrication)
Wanser D et F.
Singer de Wilson No. 2.
Machines de Pearson pour coudre avec le fil creux et avec le bras droit.
Machines de Jones à rapiécer pour les fabricants de chaussures.
R. W. MARTIN
36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention.
Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois
Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.
J. COURSOLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des brevets,
OTTAWA, Ont.
B. P.—Boite 65,
24 Fév. 1883

LE HAUT DE L'OTTAWA

La Minerve résume d'une manière très claire le projet du révérend Père Paradis dont nous avons parlé déjà plusieurs fois.

Il vient de surgir, en la personne du révérend Père Paradis, l'un des émules de M. le curé Labelle.

M. le curé Labelle a pris comme champ d'opération la région comprise entre l'île de Montréal et la capitale fédérale.

On sait peut-être que sur le haut de l'Ottawa, on rencontre d'immenses ruelles d'eau susceptibles d'y desservir un commerce considérable.

On avait songé d'abord à construire au bas du lac des Sept Lieues une digue puissante pour élever l'eau au niveau du Temiskaming.

On avait songé d'abord à construire au bas du lac des Sept Lieues une digue puissante pour élever l'eau au niveau du Temiskaming.

C'est en face de ces obstacles mis par la nature sur la route du progrès que le R. P. Paradis s'est révélé ingénieur.

Le problème une fois résolu, à l'air tout aussi simple que celui de l'œuf que Colomb fit un jour tenir debout sur une table.

Le projet du R. P. Paradis a été communiqué samedi au gouvernement sous forme d'un mémoire savamment élaboré.

Messieurs — Ayant souffert pendant un certain nombre d'années d'indigestion et de débilité générale; suivant l'avis de mon médecin je me suis servi d'Amers de l'œuf et je dois dire qu'ils m'ont donné un soulagement presque immédiat.

Je suis heureux de pouvoir donner ce témoignage en leur faveur.

THOS G. KNOX,

Battle Creek, Mich, 31 jan. 1878.

M. P. C. AUCLAIR, Tailleur Militaire, du Broadway d'Ottawa, sera toujours heureux de montrer son grand et nouvel assortiment de plus belles marchandises qui aient jamais été importées à Ottawa.

Ceux qui ont l'habitude de se faire habiller à Toronto ou à Montréal, économiseront de 40 à 50 pour cent en donnant leur commande au Broadway.

Trois tailleurs de première classe sont maintenant employés dans cet établissement populaire, et M. P. C. Auclair s'étant assuré les services de M. F. X. Malo, le tailleur célèbre de Montréal, au quel il paie un salaire très élevé, peut aujourd'hui garantir de première classe tout ouvrage fait dans son établissement.

On fait une spécialité des habits de cérémonie au Magasin Militaire Broadway,

133 rue Sparks, Ottawa.

P. C. AUCLAIR, Propriétaire.

UN MARI ASSASSIN

Un sieur H. B., sellier, demeurant à Arles, vivait depuis quelque temps séparé de sa femme qui, ne pouvant supporter ses mauvais traitements, s'était retirée avec ses enfants chez sa mère.

A la sortie de l'audience, les deux époux allaient reprendre le train de huit heures pour revenir à Arles, lorsque le sieur H. B., exaspéré de la décision du tribunal, saisit un marteau qui se trouvait à la portée sur le trottoir de la gare et en asséna plusieurs coups avec sa main, mais de lourd marteau lui coupa un doigt et lui meurtrit la main; au troisième coup, la malheureuse s'affaissa sur le trottoir, baignée dans son sang.

H. B., a été aussitôt arrêté et écroué à la prison de Tarascon.

(suite)

CHAPITRE II.

On obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

Flottant entre la mort et la vie. Depuis des années, et abandonnés par les docteurs qui soignaient spécialement le malade de Bright et autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris.

Des femmes rendues presque folles! Par la névralgie, le névrose, perte de sommeil et diverses autres maladies particulières aux femmes.

Des personnes accablées par le Rhumatisme — Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scrofule!

De l'érysipèle! Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de l'œuf; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

La Sprucine — La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Aucune préparation n'égale les Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, pour guérir la dyspepsie des tuberculeux et l'hydropisie.

Les directeurs de pensions, instituteurs et autres trouveront constamment, au magasin de musique de F. Boucher, 158, rue Sparks un choix varié de cantates pour distributions de prix, fin d'année, fêtes de supérieurs, visite de pasteur et d'évêque; ainsi qu'une splendide collection de romances françaises spécialement publiées pour Pensionnaires.

Libres de comptes — Ayant reçu dernièrement un grand lot de livres de compte, j'offre de les vendre à 10 pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire.

— J. L. Beaudry, maison de tailleur New-York, No. 523, rue Sussex. Pour un habillement de première classe, venez au No. 523, rue Sussex.

PIANOS HEINTZMAN, carrés et droits, ORGUES-HARMONIUMS Bell et Karn, Tabourets, Couverts de Pianos, En vente chez WORKMAN, BUSH ET CIE, 158, rue Sparks.

Pas de humbug — Encore un nouveau témoignage en faveur de la Valéria. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kent, reconnaît que cette inestimable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue.

A ce sujet, il est bon que nous prévenions ceux qui font usage de la Valéria contre la disposition générale à en employer plus que la direction l'indique.

Pour billets et tout arrangement concernant le fret et les passagers, s'adresser à R. C. W. MacCUAIG, Agent.

D. POTTINGER, Surintendant général, Ottawa, 19 Déc 1882

Le char Pullman qui part de Montréal les lundis, mercredis et vendredis se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend à Saint-Jean.

Le train se raccorde à la Courbe des Chaudières à 10 p. m. Les trains d'Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m. Saint-Jean à 7.25 p. m., arrivent à Montréal à 6.05 a. m. en se raccordant à la Courbe des Chaudières avec le Grand-Tronc à 9.23 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les lundis, mercredis et vendredis se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend à Saint-Jean.

ENCORE DES CHAPEAUX

J'ai ouvert aujourd'hui deux grandes boîtes de chapeaux anglais.

Le public ne pourra certainement pas se plaindre de ne pas avoir un bon choix.

R. J. DEVLIN.

Ameublements De SALON

VENANT d'être REÇUS

Un assortiment complet d'étoffes dans les patrons les plus nouveaux, pour COUVERTURES de meubles.

Je vends mes ameublements de salon aux prix du gros, vu que je les fabrique moi-même et que j'en importe les couvertures directement.

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU. JACOB ERRATT.

N. B. — Un Ameublement de Salon en Noyer Noir, couvert en Crin et composé de 7 morceaux avec chaise berçante sur pieds, le tout pour \$40.00.

UN AUTRE TEMOIGNAGE

Montréal, 29 janvier 1884. Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les unes après les autres toutes les préparations sans obtenir le moindre résultat.

Sur votre recommandation, j'essayai la Valéria; la première boîte a arrêté complètement la chute de mes cheveux; et après en avoir usé trois boîtes de VALERIA j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant.

Chevaux — HUBERT LAROSE, No. 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

A. X. Talbot, AVOCAT. Suit les cours du district d'Ottawa.

Bureaux: Ottawa, 115 rue Nicholas; Hull, 52 rue Albert. 10 mars 3 m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL 82—ARRANGEMENTS D'HIVER—83

A partir de LUNDI, le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (dimanches exceptés) comme suit:

Départ de la Pointe Lévis..... 8.10 a. m. Arrivée à la Rivière du Loup..... 12.55 p. m. do Trois Pistoles..... 2.05 p. m. do Rimouski..... 3.49 p. m. do Campbellton..... 8.35 p. m. do Dalhousie..... 9.15 p. m. do Bathurst..... 11.17 p. m. do Newcastle..... 12.52 p. m. do Moncton..... 4.00 a. m. do Saint-Jean..... 7.30 a. m. do Halifax..... 12.45 a. m.

Le train se raccorde à la Courbe des Chaudières à 10 p. m. Les trains d'Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m. Saint-Jean à 7.25 p. m., arrivent à Montréal à 6.05 a. m. en se raccordant à la Courbe des Chaudières avec le Grand-Tronc à 9.23 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les lundis, mercredis et vendredis se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend à Saint-Jean.

Pour billets et tout arrangement concernant le fret et les passagers, s'adresser à R. C. W. MacCUAIG, Agent.

D. POTTINGER, Surintendant général, Ottawa, 19 Déc 1882

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épauie à la suite d'une chute, le 5 octobre, 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel.

Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, en l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit.

Les nerfs se ressaisirent en fin d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'acool, du vinaigre, du Brandy et le Panace, mais sans aucun effet marqué.

Après avoir une petite quantité de votre produit et liniment d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats.

Je n'ai trouvé que dans une pharmacie et en très petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède, ils m'ont répondu qu'ils ne savaient pas que ce remède avait tant de valeur.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal.

En vente chez C. J. Dacier, rue Sussex Ottawa.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DECORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER.

MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes.

Poudres de Condition d'Alexandre BOULES POUR LES ROGNONS ET AUTRES WEDECINES CELEBRES POUR LES Chevaux

AGENT A OTTAWA — C. STRATTON. Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick

AVIS. — Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER 0 Nov. 1882

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER No. 536, Rue Sussex, OTTAWA.

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés.

AGENT pour la célèbre montre Walt. E. VEZINA, Porte voisine du VARETY HALL 1er dec, 1 a.

DORION & DELORME, ARTISTES-PHOTOGRAPHES, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. Grands avantages pour les fêtes.

Une douzaine de Portraits, CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$8.00.

Photographies de toutes grandeurs, satisfaisant garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau.

Entrée: sur la rue Sussex. 1er juin 1883. 1 a.

GLACE! GLACE!

Nous, soussignés, marchands de glace de cette ville, avons conclu les arrangements suivants pour la saison 1884:

Du 1er mai au 30 septembre, 10 lbs. de glace par jour pour la saison..... \$5.00 20 lbs par jour pour la saison..... 7.50 Au mois, 10 lbs. par jour par mois..... 1.50 do 20 do do 2.25

Le tout payable d'avance. Aucun ordre au mois non accompagné du montant requis, ne sera pris en considération. (Signé,) J. CHRISTIN & CIE, D. N. CHARLEBOIS, M. LAPOINTE & CIE.

Ottawa, 21 mars 1884. 3m

Le Restaurant "QUEEN" Numéros 13 & 14, Rue ELGIN

Ce restaurant de première classe n'est qu'à quelques minutes de marche de tous les principaux hôtels. Toujours à point, hôtesses, et primeurs de la saison. Repas à toute heure. La salle à manger des dames est au premier étage. On fait une spécialité des soupes aux huîtres et des diners privés.

P.S. — Les prix ne sont pas surchargés. J. H. SPENCER, Propriétaire.

J. A. POMINVILLE BOUCHER, Etal No. 14, Marché By, Ottawa.

A toujours à son Etal un assortiment complet de Viandes de premier Choix. Telles que BŒUF, MOUTON, VEAU, AGNEAU, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.

Une visite est sollicitée. Ottawa, 28 mars 1883

CHAPEAUX!

MODES DU PRINTEMPS. L'assortiment de Chapeaux est des plus complets, et dans D'ANS LES D'RIERS GOÛTS Venant directement des manufactures, AUSSI Capots de Caoutchouc, Parapluies, Ouvrages faits par les Sauvages, etc.

H. L. COTE 128, Rue Rideau.

DR. ROBERTSON, L.D.S. DENTISTE

Gradué du collège des dentistes de Philadelphie et du collège royal des dentistes, Toronto. BUREAUX, 25 rue SPARKS. (En face de l'hôtel Russell.) Dix années d'expérience. 3 mars 1884. 1 a.

SPRUCINE Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Éternement, de la Grippe, et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons.

A vendre partout à 25 et 50c la bouteille. E. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

MAGASIN D'HABITS D'AUTOMNE ET D'HIVER

CHAPEAUX et CASQUES, est des plus considérables et comprend toutes les nouveautés.

Notre assortiment est même trop considérable, nous voulons le diminuer en vendant à BON MARCHÉ.

NOTRE ASSORTIMENT DE CHEMISES de toute description, est le plus considérable qui soit en cette ville.

Nos Prix sont des plus Populaires. VARIÉTÉ PRESQU'INFINIE DE COLS, CRAVATES, MOUCHOIRS, GANTS, BAS, CHAUSSETTES, LINGE DE CORPS, etc.

277, RUE WELLINGTON, C. Gagné et Cie 5 mars, 1883 1a

A. PHILIPPE E. PANET, L. B. Solliciteur, Procureur, Notaire, etc

BUREAU: Côté des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA.

Entrée: sur la rue Sussex. 1er juin 1883. 1a

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

— DU —

"CANADA"

ET DU "Courrier de Hull"

524 RUE SUSSEX OTTAWA

ET PLACE DU MARCHE, HULL

On exécute à ces ateliers toutes sortes D'IMPRESSIONS TELLES QUE:

Livres, Têtes de comptes, Memorandums, Cartes de visites, Cartes de affaires, Chèques, Billets, Traités, Enveloppes, Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS Déclarations sur compte, Déclarat. o. s. sur billet, Demandes de paiement, Comparatifs, Subpoenas, Affidavits, Obpositions, Fiat, Inscriptions, Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurations, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc.

POUR GREFFIERS et les Commissaires Blancs simples de sommation, Tiers-Saisie après jugement

POUR HUISSIERS Blancs de Procès-Verbaux, D'avis de Vente, De Saisie, De Vente,

POUR LES SEC.-TRESORIERES Listes D'évaluation, Listes De Perception, Liste Alphanétique d'électeurs.

LE TOUT SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS: "LE CANADA" quotidien, par an, \$3.00 "LE COURRIER DE HULL" hebdo., de \$1.00

Tout abonnement est invariablement payable d'avance.

BUREAU: Côté des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA.

Entrée: sur la rue Sussex. 1er juin 1883. 1a

La Société de Publicité PROPRIÉTAIRE.

FEUILLE

FAUTE

—N'était-ce jeune encore, g ayant les cheveux colorés, de brillants, entiers, noir?

—C'est par monsieur. Je connaissez.

L'agent venant d'après ses notes de la dame T de Solange, la me d'Asnières.

Enchantée de monsieur de P ger à s'étonner rieux, la femme centa à Morlot vait.

Après avoir il ne pouvait moindre doute Morlot. Il avait tude complète.

Cet enfant, disant au château était bien l'enfant Liénard, l'enfant dans la nuit d.

Il n'avait pas preuve, il en pou ceau. Et toute à la dernière, formant un tou de l'ombre l'écl n'était, il est vr ves morales b ductions; mais facile de les traves matérielles

Pour cela, se police, il n'y a question à pose ou à son frère: de la sage-fem née au château moment?

Vingt minu quand Morlot sur le chemin au ne, il se redressa son regard lillo l'orgueil du trio

Enfin, s'écria rauque, je tiens Au bout d'u vint tout à coup le fit tressaillir front s'assombri

On venait de l'éloge du marquis. Au châte que comme à P cette dernière la se et la mère de L'agent de p lui une angois

Pensif, les ye pouença lentem Est-elle comp ou bien, est-elle me?

Le lendemain res de l'après-m police était de

Après tant v après s'être don pour ne récolter tions, il voyait pa ience récom forts couronné

Il n'était pas trace des coup eût été beauco avait découvert mais les princ ont payé pour c me.

Et ce n'était p me temps, il ven l'enfant de Ga vait qu'un mot sation à port-er, quelques jours, double procès c qui aurait un im sement, l'enfant serait rendu à s

Morlot voyait réputation que bre allait lui fa mais dans ses pe ses, il n'avait rev omphe.

Le contentem se dire: Je suis la joie de son l'éblouir.

FEUILLETON FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite) —N'était-ce pas une femme jeune encore, grande, assez jolie, ayant les cheveux noirs, les joues colorées, de grands yeux très brillants, entièrement vêtue de noir ?

—C'est parfaitement cela, monsieur. Je vois que vous la connaissez.

L'agent venait de retracer, d'après ses notes, le signalement de la dame Trélat, c'est-à-dire de Solange, la complice du crime d'Asnières.

Enchantée de causer avec un monsieur de Paris, et sans songer à s'étonner qu'il fût si curieux, la femme du jardinier raconta à Morlot tout ce qu'elle savait.

Après avoir entendu ce récit, il ne pouvait plus exister le moindre doute dans l'esprit de Morlot. Il avait acquis la certitude complète.

Cet enfant, qui était né, so-disant au château de Coulange, était bien l'enfant de Gabrielle Liénard, l'enfant volé à Asnières dans la nuit du 19 au 20 août. Il n'avait pas seulement une preuve, il en possédait un monceau. Et toutes, de la première à la dernière, liées ensemble, formant un tout faisait sortir de l'ombre l'éclatante vérité. Ce n'était, il est vrai, que des preuves morales basées sur des séductions; mais comme il était facile de les transformer en preuves matérielles!

Pour cela, se disait l'agent de police, il n'y a que cette simple question à poser à la marquise où à son frère: Quel est le nom de la sage-femme qui a été amenée au château de Coulange au moment ?

Vingt minutes plus tard, quand Morlot se retrouva seul sur le chemin au bord de la Marne, il se redressa fièrement. Dans son regard illuminé, il y avait l'orgueil du triomphe.

Enfin, s'écria-t-il d'une voix rauque, je tiens les coupables. Au bout d'un instant, il lui vint tout à coup une pensée qui le fit tressaillir, et aussitôt son front s'assombrit.

On venait de lui faire encore l'éloge du marquis et de la marquise. Au château de Coulange comme à Paris, on appelait cette dernière la bonne marquise et la mère des malheureux.

L'agent de police sentait en lui une angoisse inexprimable. Pensif, les yeux fixés à terre, ponaça lentement ces mots: —Est-elle complice du crime ou bien, est-elle aussi une victime ?

LE DEVOIR

Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, l'agent de police était de retour à Paris.

Après tant vaines recherches après s'être donné tant de peine pour ne récolter que des déceptions, il voyait enfin sa longue patience récompensée et ses efforts couronnés de succès.

Il n'était pas seulement sur la trace des coupables, ce qui déjà eût été beaucoup pour lui, il les avait découverts, non pas tous, mais les principaux ceux qui ont payé pour commettre le crime.

Et ce n'était pas tout: en même temps, il venait de retrouver l'enfant de Gabrielle. Il n'avait qu'un mot à dire, une accusation à porter, et au bout de quelques jours, à la suite d'un double procès civil et criminel, qui aurait un immense retentissement, l'enfant volé à Asnières serait rendu à sa mère.

Morlot voyait tout cela, et la réputation que cette cause célèbre allait lui faire. Certes, jamais dans ses pensées ambitieuses, il n'avait rêvé un pareil triomphe.

Le contentement de pouvoir se dire: Je suis habile, adroit, et la joie de son succès devaient l'éblouir.

Eh bien, non, ni ce contentement, ni cette joie n'étaient complets. Morlot avait longuement réfléchi, médité et il était sous le coup d'une grande perplexité. Au lieu de rentrer à Paris avec l'air superbe d'un triomphateur, il était soucieux et plus sombre qu'il ne l'avait jamais été.

Homme du devoir, ce qu'il avait à faire était tout tracé; mais devant lui se dressait une femme jeune et belle, la marquise de Coulange, la protectrice des pauvres, des orphelins, de tous les déshérités, dont partout, à Coulange, à Mieran et ailleurs, le nom était acclamé et béni.

Et en face de cette apparition, qu'il essayait vainement de repousser, l'agent de police restait indécis, ayant d'un côté le devoir impérieux qui le poussait, de l'autre une terreur inconnue qui s'emparait de lui et l'arrêtait.

A chaque instant, il répétait: Est-elle coupable? Est-elle victime ?

Il s'étonnait de sentir en lui de la pitié pour cette jeune femme riche, qu'il n'avait jamais vue, une pitié assez grande pour le rendre hésitant et empêcher de parler trop haut, une voix intérieure qui lui disait: Gabrielle souffre, tu dois lui rendre son enfant, tu l'as promis!

Quand, avant de rentrer chez lui, Morlot passa devant la préfecture de police, il s'arrêta et resta un moment immobile, les yeux mornes, ayant l'air de rêver.

—Non, murmura-t-il, pas encore. Et il poursuivit son chemin. Maintenant, cet homme intègre et juste, qui n'avait jamais transigé avec sa conscience, ce lutteur acharné contre le mal, cet homme avait des scrupules pour accomplir son devoir, comme un au re pour commettre une mauvaise action.

C'est dans cette situation, aya it dans la tête toutes sortes de pensées confuses et contradictoires, qui se heurtaient tumultueusement, qu'il arriva chez lui.

Il embrassa sa femme silencieusement, mit sa canne dans un coin, accrocha son chapeau à une patère, et s'assit sans avoir prononcé une parole.

Mélanie le regardait avec surprise. Elle s'était assise à côté de lui, mais elle n'osait pas l'interroger.

Pendant, au bout d'un instant, il lui dit: —Ce sont de bons parents, ces Blaisois de Coulange; ils m'ont fait une véritable fête. J'ai couché à Mieran et j'y ai déjeuné ce matin. La famille va bien, toutes les personnes que j'ai vues m'ont demandé de tes nouvelles.

—Sous ce rapport, tu es satisfait de ton voyage ? —Très-satisfait. —Et...pour le reste ? l'interrogea-t-elle d'une voix hésitante. —Il garda le silence.

—Ainsi, reprit-elle, c'est encore une déception. Morlot fit un mouvement brusque. Puis, la regardant avec un air singulier. —Mélanie, dit-il lentement, Gabrielle n'a pas été trompée par son cœur; c'est bien son fils l'enfant volé à Asnières, qui porte le nom d'Éugène de Coulange.

—Mélanie parut interdite. —Es-tu sûr, mon ami, es-tu bien sûr ? balbutia-t-elle. —Comme je suis sûr que c'est en ce moment le jour qui nous éclaire.

—Ainsi, tu as des preuves ? —Des preuves, j'en ai trop et elles sont accablantes, terribles. Sous leur poids, continua-t-il avec un accent étrange, moi-même, je suis comme écrasé. Ecoute: j'ai vu l'acte de naissance de l'enfant, il est bien dit que l'enfant est né du marquis et de la marquise de Coulange. Cette déclaration constitue déjà, à elle seule un petit crime qui vaudra à son auteur un certain nombre d'années de travaux forcés.

—Hulle d'olive de première qualité, pour brûler, à vendre au gallon, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Bonnes nouvelles pour Hull Je vendrais mes huitres d'ici jusqu'après le carême pour 35 centins la pinte. E. D. SAGUIN. Bloc Poulin, rue Principale.

PAS DE HUMBUG! La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Boutouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valeria. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois j'ai été témoin que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désirant en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte. A vendre chez tous les pharmaciens.

En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSIOIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboirs dorés au vermeil, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 janvier 1883.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL Et tous les points à l'est.

CHANGEMENT D'HEURE. CONVOIS A PASSAGERS Tous Les Jours AVEC CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Prvinces maritimes, et aux vias de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany, et New-York.

A partir du lundi 19, Nov. 1883, les trains circuleront comme suit: Partant d'Ottawa, 8.00 a.m., 4.50 p.m. Arr. à Montréal, 11.35 a.m., 5.30 p.m.

Part de Montréal, 8.45 a.m., 4.30 p.m. Arr. à Ottawa, 12.20 p.m., 9.00 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccorderont au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrivent à Toronto à 10 heures du soir. Le train partant d'Ottawa à 4.50 p.m. se raccorde à la Station Bonaventure à Montréal avec l'Express de nuit par le Vermont Central arrivant à St-Albans à 10.40 p.m., Burlington 12 K. a.m., Montpellier 1.00 a.m., White River Junction 2.55 a.m., Concord 5.35 a.m., Manchester 6.11 a.m., Ashua 6.55 a.m., Lowell 7.33 a.m., et Boston 8.30 a.m.

Ce train se raccorde à Nashua avec les trains pour Worcester, Providence et tous les points sur le N. Y. & N. E. R. R's.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'Express de nuit venant de Boston et New-York via Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Fitchburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal ou leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à en occuper.

Le bagage est chargé pour n'importe quel endroit. Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc ou auprès de nos agents, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien laquelle est en avance de trois minutes avec l'heure d'Ottawa.

D. C. LINSLEY, Gérant. E. O. WINNIE, Agent gén. des passagers. Ottawa, 19 Nov. 1883.

CHAS DESJARDINS No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRESENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES. AGENT FINANCIER DE PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés par particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec:

M. Chas Desjardins, Block de l'Hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1an

McVEITY & DESROSIERS AVOCATS 56 RUE SPARKS, Ottawa

ARGENT A PRÊTER. M. Ernest Desrosiers suivra les cours du district d'Ottawa. 11 fév. 1884

Chemin de Fer Canadien du Pacifique DIVISION DE L'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT. Ligne Courte ENTRE OTTAWA A MONTREAL

Arrangements d'hiver, commençant Lundi, 24 Dec. 1883.

Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa).

Tableau des heures de trains entre Ottawa et Montréal.

LES CELEBRES CHARS PALAIS CALUMET, LACHINE et CARILLON

Trois des plus riches chars en Amérique, sont attachés aux trains de Yorkville entre Ottawa et Montréal.

En connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre.

Les trains pour l'OUEST quitteront Ottawa 7.01 a.m.—Train mixte pour Chalk River, Pembroke et les points locaux de l'ouest.

10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Détroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc. Aussi pour Utica, Albany, New-York, Buffalo et tous les points à l'ouest via U & B. R. R.

12.20 p.m.—Express pour Pembroke, North Bay et tous les points du haut (Ottawa, se reliant à North Bay avec le train mixte de Sudbury et de toutes les stations intermédiaires.

4.20 p.m.—Trains express de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke et tout s les stations intermédiaires, faisant connection à la gare de Carleton avec le train mixte pour Brockville et les stations intermédiaires.

10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char doré, pour Perth, Brockville, Toronto, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest via G. T. R.

Pour les billets, le prix du passage, le siège dans le char-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

36 RUE ELGIN. G. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers. ARTHUR BAKER, Surintendant-général. W. C. VANHORN, Administrateur-général.

VERITABLE ELIXIR du Dr GUILLIE TONIQUE ANTI-GLAIREUX & ANTI-BILIEUX Préparé par Paul GAGE, Pharmacien, seul Propriétaire 9, Rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

SIROPE DE BLAYN Aux Bourgeois de SAPIN et au Baume de TOLU

Médaille d'OR, Paris Sirop QUINA-LAROCHE Ferrugineux

TRESOR DE LA GORGE PASTILLES de M. COQUEL

EXPOSITION DE PARIS 1878 ASTHME Par la Poudre de D'Cléry

PAUL T. C. DUMAIS, Artiste de la Puissance et de la Province de Québec.

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique

JOS. SENECALE, Entrepreneur de Pompes Funèbres

N. H. DOWNS A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxons.

NOUVEAU MAGASIN DE PEINTURE, TAPISSERIE, VITRES ET DE DECORATION

FERRONNERIES Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez,

GEO. PHILBERT Propriétaire

McDOUGALL & CUZNER Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

M. GEO. PHILBERT, se charge de toute commande que l'on voudra bien lui donner. Prix très modérés et ouvrage garanti.

Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q. McCougall & Cuzner

GEO. PHILBERT, 208, RUE DALHOUSIE. 11 fév. 1884.

Pilules de Noix Longues Composées De McGale

Sirope des Enfants du Dr Goderre

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpéur du rois, maux de tête, etc.

Ce sirop est préparé avec les préparations de professeurs de l'école de Médecine de Montréal, par le Collège Victor

B. E. McGALE, Chimiste, Montréal

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. McGALE, Chimiste, Montréal

Election de Gaspé

Gaspé, 2.—L'honorable M. Flynn a été élu par 861 voix de majorité.

PETITES NOTES

L'empereur d'Allemagne est malade.

M. Sénécal, M. Dansereau et M. Tarte, du Canadien, sont en ce moment à Ottawa.

En conséquence de la mort du prince Léopold, la société Saint-George de Halifax n'aura pas son dîner annuel.

Un cyclone a balayé le village de Oakville, dans l'Indiana. Six personnes ont été tuées et une septième se meurt.

M. George Bourassa, de Lévis, vient d'hériter de la somme de \$25,000 par la mort d'une de ses tantes en Angleterre.

M. Turcotte a été présenté à l'Assemblée législative par MM. Blanchet et Irvine, et M. Beauchamp par MM. Beaudin et Duhamel.

Les restes mortels du prince Léopold sont arrivés à Chambour, hier soir, et ont été mis à bord du yacht royal Osborne en destination de l'Angleterre.

Le Canadien vient d'entrer dans la cinquante-quatrième année de son existence. C'est un bel âge pour un journal et nous lui souhaitons encore de longues années de prospérité.

Les personnes suivantes ont enregistré leurs noms aux bureaux du gouvernement canadien à Londres pendant la semaine finissant le 20 mars dernier: Chs Maguire, J. C. Laliberté, Québec; W. Cuthbert McCallum, Thomas Macfarlane, F. R. S. G., Montréal; A. P. Walker, P. J. H. Athy, M. D., H. Quetton St-George, Toronto; Samuel McClelland, Winnipeg.

La parti libéral a voulu éprouver sa force hier soir, à Québec. Comme amendement à l'adresse en réponse au discours de Tréme, M. Gagnon a proposé que la Chambre exprime son regret de ce que le lieutenant-gouverneur n'ait pas promis une enquête au sujet de la vente du chemin de fer du Nord. Cette motion de non confiance a été rejetée par un vote de 43 contre 17.

SERVICE TELEGRAPHIQUE

ETATS-UNIS

Brooklyn, 2.—Mary Reynolds, âgée de 21 ans, a poursuivi John McFerman, un riche propriétaire d'immeubles âgé de 70 ans, pour \$25,000 de dommages parce que celui-ci l'aurait séduite après lui avoir promis de la marier.

Mexico, 2.—Le congrès mexicain s'est ouvert hier. Le message du président dit que les relations du Mexique avec les puissances étrangères sont cordiales et que le traité de réciprocité avec les Etats-Unis exercera une grande influence sur le commerce des deux pays.

Charlotte, C. N., 2.—Il y a quelques semaines Thos Barber, de Charleston, s'est marié avec Anne Tate, fille d'un médecin, et le couple est parti pour aller faire un voyage de nocce. On vient d'apprendre que Barber a femme et enfant à Charleston. Les parents de la jeune femme menacent de tuer Barber.

FUNERAILLES

Les funérailles de M. l'abbé Cadigan ont eu lieu à 8 heures, ce matin, à la Basilique, au milieu d'une foule de fidèles d'Ottawa et des environs.

Le service a été chanté par Sa Grandeur Mgr Lorrain, évêque de Pontiac, assisté de M. l'abbé J. O. Routhier, vicaire-général et de deux révérends Pères Oblats, du collège d'Ottawa.

Le chœur sous la direction de M. S. Drapeau, a chanté la messe de Requiem et le Libera en partitions. Après la messe, M. l'abbé Whelan, curé de l'église Saint-Patrice, a fait l'éloge du défunt.

Sa Grandeur Mgr Duhamel a chanté le Libera; il y avait au chœur un grand nombre de prêtres d'Ottawa et des environs.

Les restes mortels ont été enterrés au cimetière Notre-Dame. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. T. H. French, M. l'évêque John Heney, M. O'Farrell, M. John O'Reilly, M. R. O'Reilly et M. J. A. McCabe.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

La cérémonie religieuse de l'abjuration du protestantisme, de la confirmation et de la bénédiction du mariage de madame M. H. Lahaie, à la Basilique, ce matin, a été très imposante. L'église était remplie de fidèles de parents et amis. Une messe solennelle a été chantée par M. l'abbé Campeau.

ENCORE L'INONDATION

L'eau de la rivière Rideau a commencé à monter de nouveau hier soir. On rapporte que le village de New Edinburg est en partie inondé. L'eau continue à monter avec une grande rapidité. La glace est arrêtée près du pont de New Edinburg. Les autres ponts sont en danger d'être emportés.

Aux dernières nouvelles tout danger avait disparu.

COÛILLETES DU REPORTER

Il y avait foule à l'Institut canadien, hier soir.

Le comité de l'aqueduc s'est assemblé, hier soir.

Plusieurs animaux gras sont arrivés à Ottawa, hier.

Mgr Lorrain, évêque de Pontiac, est à Ottawa depuis hier.

Les journalistes de la corporation ont reçu leur paie, hier.

Les élections du club des rameurs d'Ottawa ont eu lieu, hier soir.

Les bouchers d'Ottawa se préparent activement pour le marché de Pâques.

Le club de raquettes Frontenac a fait don au corps de musique de Sainte-Anne de 16 morceaux de musique.

Une querelle s'est engagée entre deux voyageurs au marché By, hier soir. La police a séparé les combattants.

Une alarme a été donnée avant midi à la boîte 54 pour un feu de cheminée dans la maison de M. McDonald, rue Sussex.

A une assemblée du comité du feu et de l'éclairage il a été décidé de faire imprimer en français 300 copies du rapport du comité.

MM. Gustave Ricard et T. Hotte ont fait chacun l'achat d'un magnifique carrosse de M. Roy, carrossier de Montréal, qu'ils ont payé \$1000 chaque.

A l'occasion de son déménagement au 1er mai prochain au numéro 177 rue Rideau, M. Pierre Laporte, barbier, remercie ses pratiques de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'à ce jour, et les invite à le suivre à son nouveau poste considérablement agrandi.

Dans la liste des personnes qui ont présenté une bourse à M. Alex. Jacques, à l'occasion de son départ pour Philadelphie, les noms de M. Chs T. Bate, maire de la ville d'Ottawa, et de M. Stanislas Drapeau ont été omis de la liste des souscripteurs qui a paru dans le Canada d'hier.

M. Elzébert J. E. Roy, du département des travaux publics à Ottawa, a entrepris sous le titre de Bibliothèque Nationale, la publication des éditions populaires des œuvres essentiellement canadiennes françaises de nos écrivains, telles que nouvelles, contes légendes, poésies, études sur notre littérature, etc.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Garra Ottawa, 3 avril 1884.

Theodore Tupper, causant du désordre sur la voie publique, est condamné à \$10 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Un cocher de place n'ayant pas de licence est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais.

Xavier Poulin, accusé de voies de fait; cause retirée.

Nouvelles Générales

FÉCONDITÉ A Saint-Zéphirin, madame Abraham Faucher a mis au monde trois garçons; deux des enfants pesaient chacun 8 livres et l'autre 9 livres. La mère et les enfants sont en bonne santé.

UN COMPATRIOTE M. Léon Bossue dit Lyonnais, autrefois de Québec, et qui était attaché à la rédaction du National, de Plattsburg, depuis sa fondation, vient d'accepter la position d'administrateur du Canadien des Etats-Unis, journal illustré qui doit paraître sous peu à New York.

AVIS SPECIAUX

Les mères ne connaissent pas—Combien d'enfants sont punis pour être maussades, désobéissants et indifférents aux remontrances ou récompenses, simplement parce qu'ils sont en mauvaise santé! Une dame disait un jour au sujet d'un enfant de cette sorte: "Les mères devraient savoir que si elles donnaient aux jeunes enfants de légères doses de Amers de houblon pendant deux ou trois semaines, les enfants seraient tout au gré des parents."

J'ai reçu 25 boîtes de Haddock fumé de la maison D. Wyer et Cie, Portland, Me., que je vendrai à 6 cts la livre, d'ici à Pâques.

N. A. SAYARD, rue Dalhousie, OTTAWA, ONT., 10 JUILLET 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HULL.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Un défi—Il s'agit ni plus ni moins que de savoir quel est le restaurant le plus populaire d'Ottawa. Les voyageurs de commerce, les visiteurs à Ottawa pendant les sessions soutiennent tous que c'est le restaurant Iroquois tenu par M. G. Gratton en face de la gare Union, aux Chaudières. Cette opinion est partagée aussi par la masse de citoyens d'Ottawa, et M. Gratton la mérite bien, car son restaurant est certainement un des mieux tenus d'Ottawa. Les vins, liqueurs, cigares, etc., y sont de première qualité.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pilules de Noy Longues de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Sirop des Enfants du Dr Godere—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

CLUB DE RAQUETTES FRONTENAC Assemblée spéciale, dimanche, 6 courant, à 22 heures p.m., à la salle du club, No. 8, rue York, pour affaires importantes. Tous les membres sont priés d'être présents. Par ordre, E. E. LEMIEUX, sec.

Servez vos Intérêts Montres et Bijouteries de toute qualité

Chaque article est garanti tel qu'on le réclame, sinon la vente est nulle. Réparations garanties. Verres de montres. 10c.

HENRY NOREZ, 30 RUE RIDEAU, Porte voisine du London Chop House, près du pont. 2 avril 1884 6m.

FONDS DE BANQUEROUTE

Modes de Chapeaux

CHISHOLM & CIE 39 rue Sparks

Le soussigné ayant acheté ce magnifique fonds de commerce à un prix très bas, on commencera la vente à un énorme sacrifice, Jeudi matin, à 10 hrs

Conditions strictement comptant

A. WOODCOCK, Le parfait Modiste.

1er avril 1884

LISTE des VENTES à L'ENCAN

De meubles et menages pendant le mois d'Avril, par A. B. MACDONALD.

Lundi, 7—170 rue Metcalfe Mardi, 8—88 rue Slater Lundi, 14—83 rue O'Connor Mardi, 15—305 rue Besserer Mercredi, 16—127 rue Stewart Lundi, 21—197 rue Noyes Mardi, 22—113 rue Metcalfe Vendredi, 25—414 rue Slater

CARTE Je m'occuperai avec soin des ventes de ménages dans les résidences privées, de ventes de terre et marchandises en général pendant la saison qui commence.

La Propriété Foncière dans la ville et dans les faubourgs sera annoncée économiquement et à propos. Émission des annonces causant peu d'inconvénients. Avances faites sur consignation.

A. B. MACDONALD, Écouteur de la Reine, No. 3, rue Elgin. 3 avril 1884

M. A. DONALDSON vient d'ouvrir, à Ottawa, 126 rue Cathcart, une fabrique de Farine préparée de première qualité

Cette célèbre farine préparée est un article sans rival pour donner une pâte des plus nourrissantes et des plus saines. Les ménagères feront une économie de 20 pour cent en s'en servant pour leurs pâtisseries, parce qu'il faut moins de beurre et d'œufs.

—Demandez la à votre épicer. Ottawa, 31 mars 1884 3m

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, par la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, levain, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Regina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire n'est pas prêt de signer le contrat sur demande de ce fait, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, et de l'attacher à leurs soumissions, car sans cela elles ne recevront aucune considération.

La soumission pour le bœuf doit former une soumission distincte; s'il y est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cet avis sans l'ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.]

L. VANROUENHET, Sous-secrétaire Général des Affaires des Sauvages, Dept. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 19 mars, 1884.

SOUMISSIONS. DES soumissions cachetées, portant la suscription "Provisions et Éclairage pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président des Conseils Privés, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de Jeudi, le 1er Mai.

Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournies par le soussigné. On ne recevra que ces soumissions qui seront faites sur ces formules imprimées.

Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés. FRED. WHITE, Contrôleur.

AVIS LE soussigné rec vira jusqu'au Mardi, 8 Avril prochain, des soumissions de la part de ceux qui désireront obtenir le privilège de passage d'eau sur la rivière Ottawa, entrant le village de Saint-Thomas d'Alfred dans le comté de Prescott, province d'Ontario, et Montebello, dans le comté d'Ottawa, Province de Québec, sujet aux règlements approuvés par arrêté du Conseil le 3 Mars courant, et dont on peut obtenir 2 copies en faisant la demande au soussigné, ou à M. Battle, Sec. Percepteur du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque accepté par une banque faisant affaire dans la cité d'Ottawa, équivalant à la moitié du contrat pour une année. Au cas où la soumission serait acceptée ce chèque sera déposé en compte sur le loyer de la première année. Les chèques accompagnant les soumissions qui seront rejetées seront remis; mais si la soumission est retirée le montant sera confisqué.

E. MIALL, Commissaire du Revenu de l'Intérieur, Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, Mars 14, 1884.

Harmoniums, PIANO, UXBIDGE ET THOMAS. WILLIAMS DE TORONTO.

A VENDRE, CONDITIONS TRES FACILES.

R. W. MARTIN & SON, 36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLÉMENT DES TERRES La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, a

\$250 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres. Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à reprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT: Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte de transfert de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au par, avec l'intérêt accru. Ces b'ns peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg. Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix écoutant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES ENCAN PUBLIC

MAISONS DE VALEUR Suite de MAISONS en Briques SUR LA RUE CLARENCE.

Seront offertes séparément ou réunies. J'ai reçu instruction de vendre à l'encan sur les lieux, rue Clarence, les quatre excellentes maisons en brique, connues sous le nom de Terrasse Mansard, rue Clarence.

Le Mardi, 1er Avril prochain, à midi. Conditions faciles qui seront annoncées le jour de la vente ou données à ceux qui en feront la demande au bureau du soussigné.

I. C. W. MACCUMAG, 7 mars

L. A. Olivier AVOCAT. Bureau.—Encouragé des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883. 1an

AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LAOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS-EAU, Brocarts des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

Examens du Service Civil

LES prochains examens des aspirants au service civil commenceront MARDI, le 13e jour de mai, et les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er avril: les formules nécessaires seront alors expédites et devront être renvoyées, dûment remplies, avant le 15. Ces examens auront lieu dans les cités de Charlottetown, Halifax, Saint-Jean, N. B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg et Victoria, C. B., en conformité de l'article 6 de l'Acte du Service Civil du Canada, 1882.

L'examen pour avancement commencera lundi, le 19e jour de mai, et les candidats éligibles devront donner leurs noms aux sous-chefs de leurs divers départements, qui les transmettront au Conseil des Examineurs.

Par ordre, P. LESUEUR, Ex. et Secrétaire S. C. Ottawa, 1er mars 1884.

ABONN

Payable d'avance, do do do do Edt. Hebdomadaire

LA SOCI

LE C

Ottawa et

QUESTIO

LA

La session fin

prochaine, ou

le jour de

la question

hier dans le

Chambre. Le

état d'avis qu

jeudi prochain

cette opinion,

plus juste, bien

tains égards in

matière.

Que reste-t-il

Rien, ou presq

la gauche

tion, il ne saur

Or, l'opposition

sée à prolonger

vaux parlement

M. Blake avrai

l'aurait le cham

du moment que

à renvoyer le b

prochaine—ce

idée. On ne voit

pour que les Cl

neues plus long

La Chambre

pour sa part, n

prolonger inuti

ses laborieux. E

une partie de s

et la besogne q

près seule sur

Comme cette

très peu de cho

de l'indemnité

Québec, la sessi

raisonnablemen

l'on a lieu de c

fini dans quel

évidemment l'

nement, puisqu

siéger deman,

LE PRIN

La mort pré

Léopold, dont

ront lieu dema

une impression

en quelque sor

que l'état

Attesse Royale

un malheur, et

pathique avec la

royale.

Ici, en Canad

ral, et les drap

mât depuis dim

tous les édific

Angleterre m

La populatio

ticulier, se rap

vivement, à c

jour que le p

cette ville il y

que où son be